

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MEILLAC

✉ 11 rue Melle de Vautenet
35270 MEILLAC

☎ 02.99.73.13.28

@ ecole.031664u@ac-rennes.fr

Compte rendu du conseil d'école du
mardi 15 mars 2016

Présents :

Mme CHAUVIN Nelly, directrice et présidente du conseil d'école.

Mesdames BERNARD, DOUCET, VERHULST, HAOUISSE, VINCENT, LE DUIGOU et DOUSSAL, enseignantes.

Monsieur DUMAS, maire de Meillac, Mme DENISOT et Mr GUILLARD, adjoints.

Mesdames BELIN, DELAMEZIERE, GAMAND, GUEGAN, et Messieurs GUYADER et REGUEILLET, représentants titulaires des parents d'élèves.

Mesdames POIRIER et THOUAULT, représentantes suppléantes des parents d'élèves.

Madame CHESNEL, Déléguée départementale de l'éducation nationale.

Madame PERIAUX, présidente de l'APEEP.

Excusés :

M. VINCOT, IEN

Madame PHILIPPE, enseignante

Mesdames LOHR, OGNARD, représentantes titulaires des parents d'élèves.

Mesdames AMMOUR, ROBINAUT et Monsieur POUBANE, représentants suppléants des parents d'élèves.

Ordre du jour du Conseil d'école

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil ordinaire (6 novembre 2015)
- Point sur les effectifs
- Vie de l'école : informations et échéances
- Sécurité - PPMS
- École - Municipalité
- Coopérative scolaire

1. Approbation du procès verbal du dernier conseil ordinaire (6 novembre 2015)

L'approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école est soumise au vote. L'approbation est unanime.

2. Point sur les effectifs

Effectifs actuels : 191 élèves

Effectifs actuels par classe :

TPS-PS-GS M ^{me} VERHULST	TPS-PS-GS M ^{me} VINCENT	MS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
27	29	29	19	24	18	21	24

Effectifs actuels par niveau :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	15	29	32	19	24	18	21	24

Effectifs prévus pour septembre 2016 par niveau :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	21	15	29	29	19	24	18	21

Effectifs prévus : 185 élèves

Les effectifs prévus pour le CP conduiront le conseil des maîtres à réfléchir sur la répartition des élèves de ce niveau pour l'année prochaine.

3. Vie de l'école : informations et échéances

Liaison école collège :

jeudi 25 février – rencontre des parents avec Mr KOZIEL

lundi 29 février – rencontre des élèves avec Mme MOULEC

vendredi 4 mars – portes ouvertes du collège

jeudi 31 mars – journée de découverte du collège

La campagne d'inscription au collège sera ouverte à partir du 18 mars jusqu'au 22 avril 2016.

Évaluation académique d'Anglais :

Les premières passations se dérouleront du 18 avril au 29 avril.

La deuxième passation de l'épreuve en direction des élèves ayant échoué lors de la première passation devra être effectuée au plus tard le 27 mai.

Passages :

Le conseil des maîtres devra bientôt se prononcer sur le passage des élèves.

Les propositions du conseil des maîtres seront communiquées aux parents dès le 18 avril.

Enquête n° 50 : Suivi de la scolarité des élèves entrés en CP en septembre 2011 - Année scolaire 2015 - 2016.

Cette enquête concerne 18 élèves de l'école suivis depuis septembre 2011 (date de leur entrée en classe de CP) par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique. Elle est inscrite au programme des enquêtes obligatoires établi par le conseil national de l'information statistique (CNIS) et a été déclarée à la commission Informatique et libertés (CNIL). Conformément à la loi n°51-711 du 7 juin modifiée, les données sont couvertes par le secret statistique.

Cette enquête consiste à procéder à une évaluation des élèves concernés durant la période du 30 mai au 12 juin. Cette évaluation s'effectue sur une demi-journée.

Projet d'école :

L'équipe enseignante en est à la première phase du travail sur ce sujet. A ce jour, l'équipe enseignante a retenu deux axes de progrès qui ont été soumis à l'IEN pour validation. Les deux axes sont les suivants :

- axe 1 : enrichir le vocabulaire de tous les élèves

- axe 2 : développer des aptitudes à la réflexion critique par la coopération et l'interaction

Après validation de deux axes par l'IEN, l'équipe, d'ici au mois de juin, aura à travailler sur :

-la déclinaison de ces 2 axes pour les 4 années à venir

-la constitution de 3 parcours: citoyen, numérique et artistique-culturel.

Les propositions de l'équipe seront transmises à l'IEN pour avis avant le mois de juin.

Le projet validé sera retourné pour septembre 2016 pour présentation et adoption du projet en conseil d'école en octobre.

Point sur les projets de la présente année scolaire :

Classe de CM2 : le projet en partenariat avec le Musée des Beaux Arts, le Bon Accueil et le collectif Mille au Carré a permis de réaliser avec les élèves la maquette de la production finale qui sera présentée au Musée

des Beaux Arts lors de la nuit des Musées le samedi 21 mai.

Cycle 3 : défi Recylum. Les classes ont déjà réalisé plusieurs défis. Deux restent à réaliser.

Classes de CE2 et CM1 : le projet char à voile débutera le 26 mai et concernera chaque jeudi jusqu'au 16 juin.

Le montage vidéo du projet « Rythmiques sur objets du quotidien » avec Mme THIBAUT, intervenante du SIM, est en cours de réalisation.

Classes de CE1 et GS : visite de la galerie d'art du collège avec découverte d'œuvres prêtées par le FRAC. Cette découverte se poursuivra par un travail approfondi en classe sur des œuvres ciblées.

Classe de CE1 : Lecture en réseau sur les œuvres littéraires de Geoffroy de Pennart permettant une première culture littéraire avec la mise en voix et l'interprétation d'une fable de La Fontaine « le Loup et l'Agneau » et la réécriture d'un des albums de l'auteur « Balthazar », en adoptant un autre point de vue, celui du loup. La fable sera présentée aux élèves des autres classes de l'école sur le temps scolaire ainsi qu'aux parents, lors d'une fin de journée. La production d'écrit accompagnée d'illustrations sera quant à elle présentée au cours du mini festival de « Mais y a qu'à lire ! ».

Classes de CE1 et CP : Acquisition d'une boîte à papillons permettant d'étudier les différents stades du développement d'un papillon.

Les classes élémentaires du CE1 au CE2 ont assisté à une représentation « Lombric Fourchu éteint la lumière » invitant les élèves à réfléchir sur leur consommation quotidienne d'énergie.

Cycle I

Classe de TPS-PS-GS de Mme VINCENT :

- projet autour de la réalisation d'un jardin « conventionnel » (réalisation de semis) mais aussi sensoriel, construction de maisons à insectes, confection d'épouvantails et souhait de mise en place d'un petit poulailler.

- sortie à la mer prétexte à un travail sur le vent et à la réalisation de cerfs-volants

Classe de TPS-PS-GS de Mme VERHULST :

- visite du musée des Beaux Arts de Rennes avec découverte de l'œuvre de Geneviève ASSE

- projet autour de l'écrit avec rédaction et envoi de cartes de vœux permettant la découverte du parcours du courrier

- projet autour des chevaliers et du Moyen Age avec visite du Château de Fougères prévue le 18 mars avec la classe de MS de Mme HAOUJEE.

Mme CHAUVIN rappelle que la date retenue pour le festival « Mais y a qu'à lire » est le vendredi 13 mai.

4. PPMS - Sécurité

[Rapide compte-rendu du dernier exercice PPMS effectué le jeudi 17 décembre 2015](#)

Scénario retenu : accident de transport de matières dangereuses sur la D794

L'objectif étant d'ajuster les rôles de chacun dans la mise en œuvre du PPMS. En matière de circulation des informations entre les différentes zones de confinement, les problèmes observés lors du premier exercice ont été résolus au cours du 2ème exercice.

Le calfeutrage des fenêtres sur le site de l'élémentaire est long et nécessite l'équipement de l'étage en escabeau.

[Directive du directeur académique en date du 29/02/2016](#)

Cette directive demande aux directeurs d'intégrer le risque « attentat ou intrusion extérieur » au PPMS et de réaliser un exercice « vigilance attentat » après les vacances de printemps et avant la fin de l'année scolaire.

L'équipe s'interroge sur la façon dont elle mettra en œuvre cet exercice car elle craint le caractère anxiogène de cet exercice.

5. École - Municipalité

Budgets annuels reconductibles :

Budget fournitures : 50 €/élève

Budget sorties scolaires : 25 €/élève

Mr DUMAS précise qu'un budget de 720 000 € est prévu pour la restructuration de l'espace périscolaire actuel (cantine – salle de garderie – salle de motricité). Par ailleurs, 14 000 € sont également prévus pour la réfection de la deuxième partie de la toiture de l'école élémentaire.

Mme CHAUVIN transmet les remerciements de l'équipe enseignante pour les travaux réalisés dans la salle d'atelier de la classe de CM, la mise en place de nouveaux anti pince doigts, l'installation d'un nouveau panneau d'affichage, le remplacement des affichages et panneaux des consignes de sécurité et d'évacuation ainsi que des boîtiers désignant les issues de secours.

Besoins et demandes :

- coffres de rangement pour la cour de l'élémentaire : Mr DUMAS précise qu'un artisan a bien été mandaté pour réaliser ces coffres et que leur réalisation se fait attendre.
- équipement des classes de CE1 et CP en vidéoprojecteurs : Mr le Maire informe le conseil que 2000 euros ont été prévus au budget municipal pour l'achat de vidéoprojecteurs et de TNI pour l'école
- jeux pour équipement des cours de récréation : circuit de billes (site élémentaire) – structure de jeu (école maternelle) et demande d'un renouvellement partiel des tricycles de la maternelle. Mr DUMAS précise qu'un budget de 6000 euros a été prévu pour l'équipement des cours de l'école. Le circuit de billes pourra être mis en place, en revanche la structure demandée pour la cour de l'école maternelle ne pourra être mise en place dans la mesure où elle nécessite la mise en place d'un sol amortissant très coûteux. Mr DUMAS précise que l'espace ludique dans lequel la commune a investi pourra prochainement être directement accessible pour les enfants de la maternelle.
- travaux dans les classes :
 - CE2 : la réparation de la portion abîmée du mur sera effective
 - CE1 : le problème lié aux volets difficiles à ouvrir a été résolu
 - CE1 et CE2 : renouvellement d'une demande d'estrade mobile dans les deux classe du RDC en élémentaire.
 - CP : positionnement gênant de l'extincteur : serait-il possible de déplacer ? Vitre sur laquelle une insulte est gravée : serait-il possible de la changer ? Mr DUMAS apporte une réponse positive aux deux demandes concernant la classe de CP.
- Maternelle : demande de la possibilité d'ôter les gravillons présents dans la cour. Mr DUMAS apporte une réponse positive.

Questions de parents :

- chauffage à l'école maternelle : problème récurrent qui avait déjà été mentionné en conseil d'école. Mr DUMAS précise qu'il tentera une nouvelle fois de régler ce problème.
- portillon de l'école maternelle : Mr DUMAS prend note de la demande de mise en place d'une poignée sur ce portillon.
- Une nouvelle demande pour cacher le logo du Crédit Agricole peint près des cartes de France dans les deux cours. Le maire précise qu'un nettoyage haute-pression a un peu atténué le logo présent dans la cour élémentaire.
- Demande de réhabilitation des toilettes extérieures très détériorées afin que les enfants puissent y retourner sans appréhension (petites bêtes) : des travaux vont être effectués.
- surveillance cantine et temps périscolaire : à la cantine, les enfants se plaignent de manquer de temps pour terminer leur repas. Mr DUMAS précise que le temps accordé au repas reste dans la moyenne des temps de repas dans les cantines des communes environnantes (environ 40 minutes). Ils se plaignent également que l'animatrice ne soit pas toujours sympathique envers eux. Les comportements irrespectueux de certains

enfants peuvent expliquer en partie ceci. Le maire indique qu'il a déjà revu le problème avec la personne concernée.

- En ce qui concerne la demande concernant la surveillance des élèves lors des temps périscolaires, Mr DUMAS précise qu'il y a maintenant quatre adultes présents à la cantine pour environ quatre-vingts enfants, d'où un adulte de plus que l'an passé. Parallèlement, 2 adultes sont désormais présents sur la cour contre 1 l'an passé.

- Une demande a été faite par les parents pour revenir à une cuisine traditionnelle avec des produits bio. Actuellement, les fournisseurs sont essentiellement locaux (environ 95%). La mairie n'est pas contre un repas entièrement bio. Il ne sera possible de faire le repas sur place (coût très élevé pour remise aux normes plus une personne affectée à la réalisation des repas) mais une partie du repas (entrée et dessert) pourrait être effectuée sur place. Une étude est en cours pour revoir le fonctionnement de la cantine : repas, locaux...)

- Point sur les TAP : 110 enfants inscrits pour le premier trimestre (presque le triple par rapport à l'année dernière). 9450 € ont été alloués aux TAP pour le premier trimestre. Les enfants peuvent s'inscrire à 1 ou plusieurs activités (jusqu'à 4) sur un trimestre. Certains parents et enfants trouvent cette période trop longue (des demandes de changements d'activité ont été demandés). A noter également : le fait que certains enfants inscrits ne sont pas présents lors des activités ou encore que certains parents viennent récupérer leurs enfants avant la fin des activités. Mr DUMAS précise que la mairie est toujours ouverte aux propositions que les parents voudront bien apportées.

- relation école-mairie : certains parents ayant changé de coordonnées téléphoniques regrettent que la directrice n'ait pas informé la mairie de ce changement et y voient une source d'insécurité. En réponse à cette observation, Mme CHAUVIN précise que cette transmission ne relève pas de ses fonctions. Le cas échéant, les parents doivent directement informer les services de la municipalité d'un changement de situation.

6. Coopérative scolaire

Actions de l'école : solde total = 1642,11 €

	Recettes	Dépenses	Solde
Cotisations OCCE	1220 €	432,30 €	787,70 €

	Recettes	Dépenses	Solde
Vente bonbons	275,50 €	79,09 €	196,41 €

	Recettes	Dépenses	Solde
Vente sacs cabas	1736 €	1281 €	455 €

	Recettes	Dépenses	Solde
Braderie Noël	203 €	0 €	203 €

Subvention APEEP (5300 €) solde = 3087,10

Dépenses réalisées	2 212,90€
Dotations de rentrée	560 €
Dotations de Noël	812,20 €
Sorties scolaires (15 € / enfant)	674,50 €
Abonnements – achats de livres	166,20 €

Actuellement disponible sur le compte : 5 459 €

L'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été abordés, Mme CHAUVIN lève la séance à 20h52.

Procès verbal approuvé par les membres du conseil lors du conseil d'école du 24/06/2016